



Ramsar Information Sheet

Version mise à jour, date de publication antérieure 22 May 2015

Tunisie

Réserve naturelle de Saddine



Date d'inscription	2 February 2015
Site numéro	2220
Coordonnées	36°5'25"N 8°30'46"E
Superficie	2 610,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La réserve naturelle de Djebel Saddine créée en 2009 est l'une des premières réserves naturelles mise en place et aménagée dans le cadre du plan de développement quinquennal 2009-2014. La réserve se présente comme une zone forestière formée de trois principaux massifs forestiers situés à différentes élévations: Djebel Tarabia (558 mètres), Djebel El Gassâa (608 mètres) et Djebel Saddine (601 mètres). Le massif Djebel Saddine, du fait de sa grande étendue, a donné son nom à l'ensemble de l'aire protégée. Saddine a la particularité d'être traversée d'est en ouest par un cours d'eau permanent: l'Oued Elkhôl.

La réserve de Saddine est classée dans deux bioclimats différents: un bioclimat semi-aride supérieur, dans la partie nord, avec une pluviométrie moyenne annuelle de 450 mm et un bioclimat semi-aride, au sud avec une pluviométrie moyenne annuelle de 380 mm.

La zone se distingue par de grands écarts de température entre le jour et la nuit et entre l'hiver et l'été (de moins 5°C en hiver à plus de 45°C en été). La réserve est entourée de quatorze douars (division administrative de base ou encore fraction territoriale de la commune). Les principales activités locales sont, essentiellement agricoles non-intensives dont l'élevage d'ovins, de caprins et de volailles. On y pratique aussi la cuniculture et l'apiculture et l'irrigation. Les forêts hors de la zone protégée, offrent un lieu de pâturage pour le cheptel. Les forêts de pin d'Alep sont exploitées pour l'extraction des graines de zgougou. La réserve est aussi une source d'emploi pour les riverains.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Nom	M. Habib Abid
Institution/agence	Direction Générale des Forêts (DGF)
Adresse postale	Ministère de l'Agriculture 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis, Tunisie Tél : 00216.71.891497
Courriel	habibabid2001@yahoo.fr
Téléphone	00216 71 891497
Fax	00216 71 794107

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2001
Jusqu'à l'année	2014

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Réserve naturelle de Saddine
---	------------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/Image numériques
<1 fichier(s)>

Description des limites (optionnel)	Les limites sont celles d'une réserve naturelle existante, avec des limites physiques, dont la route Le Kef Sakiet Sidi Youssef et naturelles dont l'oued Mellegue.
-------------------------------------	---

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Gouvernorat du Kef
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	le Kef - 45191 habitants

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	2610
Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG	2602.04

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Biome Méditerranée-Afrique du Nord
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Paléarctique occidental

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification: on signale la présence de deux espèces de poissons endémiques de l'Afrique du nord, la phoxinelle de la calle : *Pseudophoxinus callensis* un poisson de petite taille, 5 à 10 cm de longueur. (Statut UICN DD), et le barbeau commun *Barbus callensis*, poissons caractéristique des eaux courantes, atteignant la taille de 75 cm

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification: CRITÈRE 08 : durant les années humides l'amont de l'oued KHOL constitue une zone de frayère et de nurserie pour les poissons : carpes et muges qui vont repeupler la retenue du barrage de Mallegue , cette retenue accuse une activité de pêche intéressante pour la population locale. L'espèce *Cyprinus carpio* (la carpe commune). Elle est introduite en Tunisie depuis 1968 à Ain selloum Béja. Depuis lors, il se trouve dans toutes les retenues.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CTES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Juncus pelocarpus</i>	brownfruit rush	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		entretenu par Zone HUMDE
<i>Phragmites australis australis</i>	Roseau commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		ENTRETENU PAR ZONE HUMDE
<i>Pinus halepensis</i>	pin de Jérusalem;pin d'Alep	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>		refuge
<i>Podocarpus coriaceus</i>	laurier rose;raisinier montagne;resinier moutaigue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>		entretenu par Zone HUMDE
<i>Quercus lancifolia</i>	chêne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		refuge

Mise en défend depuis 1998, cette réserve naturelle offre un habitat à la faune et à la flore de la zone et par suite contribue à la conservation de la biodiversité du site. La réserve de Saddine est située au cœur d'une forêt montagneuse verdoyante, traversée par un cours d'eau, l'oued El Khôl en l'occurrence. On y recense un important couvert végétal composé de pins d'Alep, de chênes, de plantes aromatiques (thym, romarin, etc.) et d'autres arbrisseaux de différentes familles, en particulier celle des ligneuses. De plus, elle est peuplée de nombreuses espèces animales sauvages comme le chacal gris, l'hyène rayée, le sanglier, le lièvre, le lynx et le renard, pour ne citer que ces espèces-là. Quelque quatorze types d'oiseaux y vivent également, en plus d'une quinzaine d'espèces de reptiles. Le nouveau-né écologique consacre, une fois de plus, le vif intérêt que l'on accorde en Tunisie à la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II CITES	espace vital
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Barbus callensis</i>	barbeau commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 7 : Dans l'Oued El Khol, on signale la présence de deux espèces de poissons endémiques de l'Afrique du nord, la phoxinelle de la calle : <i>Pseudophoxinus callensis</i> un poisson de petite taille, 5 à 10 cm de longueur. (Statut UICN DD), et le barbeau commun <i>Barbus callensis</i> , poissons caractéristique des eaux courantes, atteignant la taille de 75 cm
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Chelon labrosus</i>	Muges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		critère 08 durant les années humides l'amont de l'oued Khol constitue une zone de frayère et de nuserie pour les poissons : carpes et muges qui vont repeupler la retenue du barrage de Mallegue, cette retenue accuse une activité de pêche intéressante pour la population locale
CHORDATA/ AVES	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète jean-le-blanc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II CITES	espace vital
CHORDATA/ AVES	<i>Circus macrourus</i>	Busard pâle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II CITES et annexe II cms	espèce en danger critiques
CHORDATA/ AVES	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espace vital
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Cyprinus carpio</i>	carpes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		une zone de frayère et de nurserie pour les poissons
CHORDATA/ AVES	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espace vital
CHORDATA/ AVES	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espace vital
CHORDATA/ AVES	<i>Milvus migrans</i>	Milan	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II CITES	espace vital
CHORDATA/ AVES	<i>Oriolus auratus</i>	Loriot doré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espace vital
CHORDATA/ AVES	<i>Oriolus hosii</i>	Loriot noir	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II CITES	espace vital
CHORDATA/ AVES	<i>Phoenicurus moussieri</i>	Rouge-queue de Moussier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espace vital
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Pseudophoxinus callensis</i>	phoxinelle de la calle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Critère 7 : Dans l'Oued El Khol, on signale la présence de deux espèces de poissons endémiques de l'Afrique du nord, la phoxinelle de la calle : <i>Pseudophoxinus callensis</i> un poisson de petite taille, 5 à 10 cm de longueur. (Statut UICN DD), et le barbeau commun <i>Barbus callensis</i> , poissons caractéristique des eaux courantes, atteignant la taille de 75 cm
CHORDATA/ AVES	<i>Serinus serinus</i>	Serin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espace vital

Critère 7 : Dans l'Oued , on signale la présence de deux espèces de poissons endémiques de l'Afrique du nord, la phoxinelle de la calle : *Pseudophoxinus callensis* un poisson de petite taille, 5 à 10 cm de longueur. (Statut UICN DD), et le barbeau commun *Barbus callensis*, poissons caractéristique des eaux courantes, atteignant la taille de 75 cm

Critère 4

Le réserve de Saddine remplit les conditions du critère 4, car il fournit à toute une gamme d'oiseaux un espace vital à différents stades critiques de leur cycle de vie, il fournit un lieu de nidification pour à une grande variété d'oiseau. L'avifaune de la réserve est, également, très diversifiée grâce notamment à la présence en permanence de l'eau et à ses nombreuses falaises.

Son relief escarpé offre un gîte sûr pour les grands rapaces qui trouvent à leur disposition une nourriture abondante.

La présence de plusieurs espèces de rapaces est un indice rassurant, signifiant qu'il y a suffisamment de mammifères, de reptiles et d'oiseaux et que le site est viable pour un grand nombre d'espèces animales.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Communauté pin d'Alep-genévrier	<input type="checkbox"/>	espèces résistantes à la sécheresse	<i>Pinus halepensis</i> - <i>Olea europaea</i>
Communauté de lauriers, de tamaris, de joncs, des phragmites et de plantes herbacées.	<input type="checkbox"/>	Espèces typiques de bord d'eau	importantes pour le maintien de la diversité biologique du site
<i>Aquila chrysaetos</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le site remplit les conditions du Critère 2, car celui-ci abrite des espèces d'oiseaux qui sont menacées d'extinction : les grand rapaces tels que le circaète jean le blanc <i>Circaetus gallicus</i> et l'aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>
<i>Barbus callensis</i>	<input type="checkbox"/>		on signale la présence de deux espèces de poissons endémiques de l'Afrique du nord, la phoxinelle de la calle : <i>Pseudophoxinus callensis</i> un poisson de petite taille, 5 à 10 cm de longueur. (Statut UICN DD), et le barbeau commun <i>Barbus callensis</i> , c
<i>Circaetus gallicus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le site remplit les conditions du Critère 2, car celui-ci abrite des espèces d'oiseaux qui sont menacées d'extinction : les grand rapaces tels que le circaète jean le blanc <i>Circaetus gallicus</i> et l'aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>
carpes et muges	<input type="checkbox"/>	Zones de frayère	Sites de reproduction

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Mise en défend depuis 1998, cette réserve naturelle offre un habitat à la faune et à la flore de la zone et en plus contribue à la conservation de la biodiversité du site.
On note un vaste couvert végétal composé de pins d'Alep, de chênes, de plantes aromatiques (thym, romarin, etc.) et d'autres arbrisseaux d'espèces ligneuses.

La réserve est peuplée de nombreuses espèces animales sauvages dont notamment le chacal gris, l'hyène rayée (*Hyaena hyaena*), le sanglier (*Sus scrofa*), le lièvre (*Lepus kabylicus*), le chacal doré (*Canis aureus*), le lynx et le renard (*Vulpes vulpes*). Plusieurs espèces d'oiseaux y vivent également dont le circaète jean le blanc (*Circaetus gallicus*), l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*), l'aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), le milan (*Milvus migrans*), le rouge-queue de Moussier (*Phoenicurus moussieri*), le Guêpier (*Merops apiaster*), le Rollier (*Coracias garrulus*), le Lorient doré (*Oriolus auratus*), le lorient noir (*Oriolus hosii*), le Serin (*Serinus serinus*) et le Verdier (*Chloris chloris*),

Une quinzaine d'espèces de reptiles sont observées dont la tortue d'eau douce (*Mauremys leprosa*), la Tortue grecque (*Testudo graeca*), la couleuvre vipérine (*Natrix maura*), le psammodrome d'algerie (*Psammodromus algirus*) et le batracien (*Discoglossus pictus*).

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		2		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Stipa academica</i>		autre
<i>Ziziphus acuminata</i>		Autre

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Partie supérieure du bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

4.4.3 - Sol

Mnéral

Organique

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

4.4.7 - Salinité de l'eau

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Mésotrophe

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il ya lieu

1/Présence à proximité de la réserve de saddine du plus vieux site archéologique tunisien de l'ère Acheuléenne correspond à l'ère du Paléolithique inférieur et à l'industrie lithique (300 000 à 100 000 av. J.-C.) à Sidi Zin, dans la vallée de l'Oued Mellègue,
 2/ Présence à proximité de la réserve de Hammam Mallègue , site de cure avec des sources thermales qui datent de l'époque Romaine, avec la présence de vestiges des anciens thermes et leurs bassins assez bien conservés et qui sont encore très fréquenté par les curistes.
 3/ Passage à proximité de la réserve de la voie romaine qui relie Carthage à Cirta (Constantine). la réserve se situe à 25 Km de la ville du Kef avec tout le patrimoine historique qu'elle abrite.
 4/Présence d'anciennes mine de galène sur le site même de la réserve galène = el kohol d'où le nom du cours d'eau "oued el kohol".

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il ya lieu

Présence à proximité de la réserve sur les hauteurs du Kef (Djebel Dyr), du lieu-dit Sidi Mansour. abondante source d'eau, site de culte sacré datant d'époque ancienne avec présence de refuges naturels dans les grottes et présence de peintures rupestres encore visibles. le site abrite encore aujourd'hui le marabout de Sidi Mansour. e même de la réserve galène = el kohol d'où le nom du cours d'eau "oued el kohol".

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Domaine de l'état : la totalité du site est compris dans le Domaine Forestier et le Domaine Public Hydraulique (DPH)

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Le Commissariat Régional du Développement Agricole (CRDA) du Kef
Arrondissement des Forêts.
Adresse : Av. de la Liberté - Le Kef 7100
Téléphone : +(216) 78 224 022 Fax :+(216) 78 224 382
E-mail : crda.kef@iresa.agrinet.tn

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Mr. Chaabane Kouka

Adresse postale:

n.a

Adresse de courriel:

crda.kef@iresa.agrinet.tn

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

La région qui abrite la réserve de Saddine est affectée par le pâturage extensif à l'origine de nombreux problèmes de surexploitation des parcours par les ovins et les caprins et peuvent accélérer l'érosion des sols et l'appauvrissement du couvert végétal naturel.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve Naturelle	Réserve Naturelle		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

DGF 2001 : Stratégie Nationale tunisienne pour la conservation et la restauration des Antilopes Sahélo-Sahariennes et de leurs habitats 2001-2020 Direction de la conservation de la nature. 2001. 24p.
JORT 2006 : Liste de la faune et de la flore sauvage rares et menacés d'extinction. Arrêté du Ministère de l'Agriculture du 19 juillet 2006.
Ministère de l'agriculture. 2006. Changements climatiques: effets sur l'agriculture, les ressources en eau et les écosystèmes naturels et stratégies d'adaptation.
Ministère de l'agriculture. 2007. La réserve naturelle de Saddine (Gouvernorat du Kef). Ministère de l'Agriculture DGF (dépliant de présentation de la réserve).

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



photo saddine (DGF, 2013)



photo saddine (DGF, 2013)



photo saddine (DGF, 2013)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Lettre d'inscription transfrontière

<no file available>

Date d'inscription 2015-02-02